Séjour à COLLONGES-LA-ROUGE (19-CORREZE) du dimanche 6 juin au 13 juin 2021

❢ L'ensemble des participants à ce séjour devront faire parvenir un bulletin d'inscription 2021 au Demi Siècle.

Rappel concernant les campeurs : les réservations reportées à 2021 doivent être confirmées au camping au plus tard le 15 décembre 2020. Ces inscriptions seront prioritaires. Le tarif 2020 est maintenu pour le report du séjour en 2021. Toute nouvelle inscription sera à faire directement au camping après transmission du bulletin de participation au DS.

Remise des dossiers à partir de 14 h **pour les résidents** au VVF Villages, **pour les campeurs** au Camping "La Valane".

Présentation du séjour à 18 h au VVF Villages.

Parcours : Emile Montbertrand. Ils seront disponibles sur Openrunner à partir de mai 2021.

Gestion des inscriptions : Claudine Vogt-Boehm, courriel : claudine.boehm@gmail.com – Laurent Guth, 06 48 39 75 92.

Les inscriptions sont ouvertes dans la limite des places définies : 77 résidents, 84 campeurs, 30 pers. en mobil-home/gîte

Hébergement : VVF Villages, Les Pierres Rouges, Les Vignottes, 19500 Colonges-la-Rouge.
Séjour en demi-pension, vin de table inclus : hébergement en logements duplex relookés, avec salle d'eau et wc. Les draps et linge de toilette sont fournis. Equipement VVF : piscine intérieure chauffée, hammam. Assurance annulation.

Camping : camping "La Valane", 19500 Collonges-la-Rouge - site internet : www.campinglavalane.com. Emplacements herbe délimités par des haies, piscine (gratuite pour les clients du camping). Le forfait comprend un emplacement 2 personnes, 1 véhicule, 1 tente ou 1 caravane. A régler en sus électricité 3 €/10 Amp et taxe de séjour.

Journée tourisme : déplacement en autocar. Visite guidée de Sarlat, capitale du Périgord Noir, transfert à la ferme auberge, déjeuner. Visite de la Roque-Gageac, classé dans les plus beaux villages de France, avec ses maisons troglodytes et son jardin exotique. Promenade commentée de 55 mn en gabare sur la Dordogne, à partir de la Roque-Gageac au pont de Castelnau dominé par le château du 18e siècle.

Randonnées pédestres : informations après réception des bulletins d'inscriptions.

✂

Séjour Collonges-la-Rouge. Bulletin à retourner avec paiement avant le 28 décembre 2020 à

Claudine Vogt-Boehm, 20, rue J.F.-Rauski, 67500 Haguenau - Chèque à l'ordre des Cyclos du Demi-Siècle ou par virement bancaire
Titulaire de compte : CYCLOTOURISTES DU DEMI-SIECLE – IBAN FR76 3007 6021 5532 0114 0020 009 – SWIFT BIC NORDFRPP

NOM ..... Prénom..... Pédalant ☐ Non Pédalant ☐

N° Licence FFvélo..... Non pédalant n° licence FFRP.....

NOM..... Prénom..... Pédalant ☐ Non Pédalant ☐

N° Licence FFvélo..... Non pédalant n° licence FFRP.....

Joindre les photocopies des licences belges et FFRP (Fédération Française de Randonnées Pédestres)

Adresse : n°..... rue .... code postal ..... ville .....

Tél. : ..... portable : ..... courriel : .....

PRESTATIONS DU SEJOUR		Tarif	Nombre	TOTAL
HEBERGEMENT	*Les tarifs incluent la taxe de séjour et les frais de dossiers DS-FFvélo*			
Duplex avec salle d'eau et wc	par personne	455 €		
Logement à partager avec				
Supplément chambre individuelle		91 €		
			TOTAL 1	
CAMPEURS				
Frais de dossiers Demi-Siècle	par personne	12 €		
Date arrivée : .....Date départ : ..... Placement à côté de : Camping-car ☐ Caravane + voiture ☐ Tente + voiture ☐ longueur attelage : ..... Mobil-Home ☐ Gîte ☐				
			TOTAL 2	
AUTRES PRESTATIONS				
Assurance non-pédalant si pas de licence FFvélo, licence belge ou FFRP	par personne	10 €		
Journée tourisme avec déjeuner, vin et café compris	par personne	52 €		
			TOTAL 3	
Paniers repas 9,50 € - indiquer le nombre/jour *(à régler sur place le premier jour au VVF)* *Lundi___ Mardi___ Mercredi ___ Jeudi___ Vendredi___ Samedi___*				
Dîners, 15 €/pers., pour personnes extérieures au VVF. Indiquer le nombre/jour *(à régler sur place le premier jour au VVF)* *Dimanche___ Lundi___ Mardi___ Mercredi___ Jeudi___ Vendredi___ Samedi___*				
Randonnées pédestres	nombre de participant (s)			
VTT	nombre de participant (s)			

INSCRIPTION A REGLER POUR LE 28 DECEMBRE 2020	NOMBRE	TOTAL
Hébergement - Acompte de 170 € par personne		
Campeurs/Mobil-Homes/Gîtes - TOTAL 2		
Autres prestations - TOTAL 3		
TOTAL A REGLER A L'INSCRIPTION		
SOLDE A REGLER POUR LE 28 FEVRIER 2021 AU PLUS TARD		
RESIDENTS – SOLDE HEBERGEMENT		

Date Signature